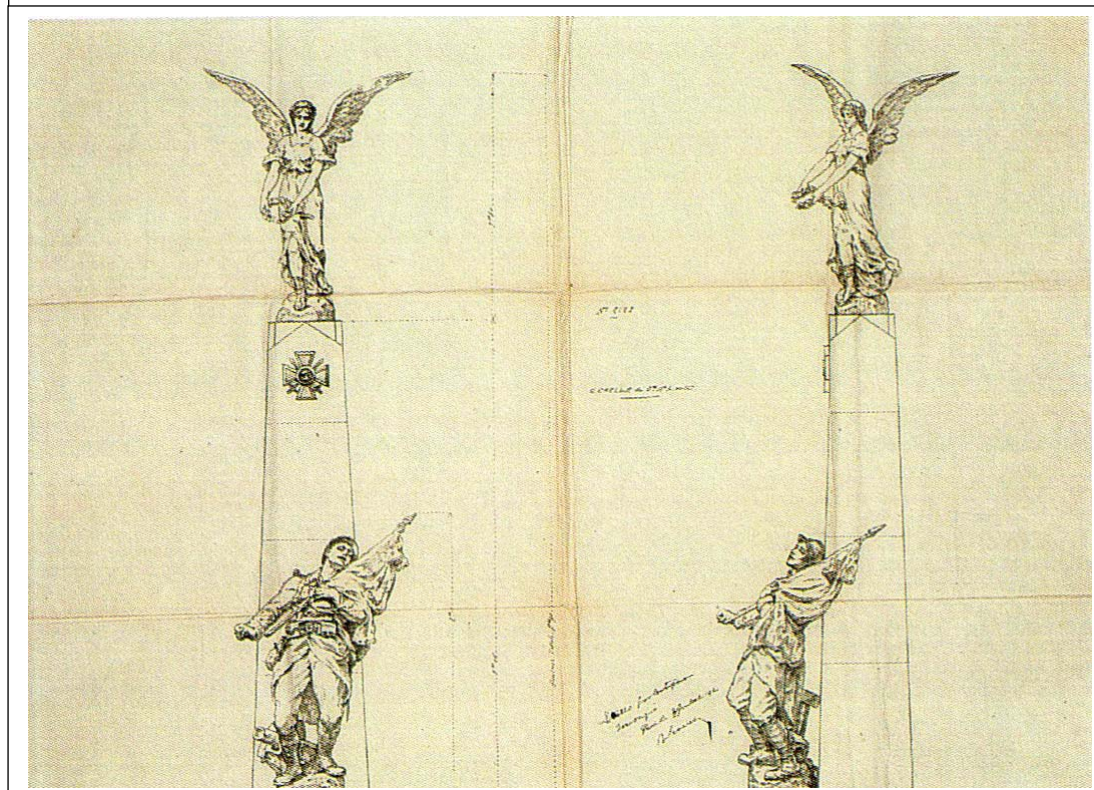


DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUDE

Art, créations, cultures	Art, espace, temps	Arts, états et pouvoir
Arts, mythes et religions	Arts, techniques, expressions	Arts, rupture, continuité

Marbreries générales Gourdon  
PARIS



De l'Antiquité  
Au IX<sup>e</sup> s.

Du IX<sup>e</sup>s. à la fin du XVII<sup>e</sup> s.

XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.

Le XX<sup>e</sup>  
siècle et  
notre époque

Dessins du Monument aux morts d'Alzonne, 1920  
(AD 11, 2 Op 52)

Arts de l'espace	Arts du langage	Arts du quotidien
Arts du son	Arts du spectacle vivant	Arts du visuel

**Quelques mots clés :** monument commémoratif, Première Guerre mondiale, patriotisme, Victoire, allégorie, soldat

## L'auteur

Le monument aux morts d'Alzonne n'est pas l'œuvre d'un véritable sculpteur mais une œuvre de série commandée à une entreprise, les **Marbreries générales Gourdon** à Paris, qui proposait, tant aux particuliers qu'aux collectivités sur l'ensemble du territoire français, des monuments (et notamment des monuments aux morts). L'entreprise pouvait sous-traiter la fourniture des parties en bronze ou en fonte, sans que les noms des fondeurs apparaissent. La statuaire était aussi bien d'origine française qu'étrangère, italienne notamment. Les clients pouvaient choisir, sur catalogue, les différents éléments qu'ils souhaitaient voir figurer sur le monument (Poilu, Victoire, obélisque, pyramide, emblèmes militaires ou funéraires) et les faire assembler comme ils le souhaitaient, ce qui leur permettait d'individualiser leur monument. L'amélioration des techniques de la fonte et de la pierre reconstituée offrait la possibilité de reproduire le même modèle en nombre et de réduire ainsi le coût de ces œuvres d'art de série.

## Situer l'œuvre dans son contexte historique, culturel et artistique

L'érection de monuments aux morts dans les communes est une spécificité de la Première Guerre mondiale. Cependant l'idée d'élever des monuments aux morts des guerres existe bien avant ce conflit :

- ainsi, par exemple, la porte Désilles à Nancy, édifiée entre 1782 et 1784 pour commémorer l'indépendance de l'Amérique, est un monument élevé à la mémoire des Nancéiens morts durant la bataille de Yorktown (1781) ;
- ou, les monuments aux morts de la guerre de 1870-1871. A Castelnaudary, ce monument dénommé « La veuve et l'orphelin », sculpté par Emile Peyronnet en 1911, fut exposé en 1911 à Paris au salon des artistes français où il obtint une médaille de première classe. Le monument de Carcassonne fut, quant à lui, inauguré le 12 juillet 1914.

Mais ces monuments ne sont pas nombreux et pas spécifiquement communaux.

L'ampleur des pertes humaines de la Grande Guerre, la volonté d'honorer et de glorifier les soldats-citoyens tombés sur le champ de bataille et morts pour la patrie, autant de raisons qui engagent chaque commune française à édifier un monument commémoratif.

Ces monuments sont donc le fait de la volonté communale, appuyée par l'action des anciens combattants et encouragée par le gouvernement (la loi du 25 octobre 1919 prévoit l'octroi d'une subvention d'Etat aux municipalités). Il n'y a pas d'obligation de construire un monument. Ce sont réellement les communes qui décident de rendre hommage à leurs morts. Les municipalités créent alors des comités qui ont la charge de réunir les fonds. En dépit des difficultés financières rencontrées par un certain nombre de localités très éprouvées par la guerre, 36 000 monuments aux morts sont édifiés, la plupart très rapidement entre 1918 et 1922. Le marché de l'art de série, moins onéreux, prospère. Des modèles sont proposés par les fondeurs et les marbriers, parfois sur catalogues ; les prix vont du simple au centuple. La plupart des œuvres relève d'un « art académique », représentatif du goût artistique dominant de la société de l'époque.

Des monuments aux morts sont également érigés, outre-mer dans les colonies et comptoirs français, au Maghreb, en Afrique noire, en Indochine et en Inde (Pondichéry) – c'est ainsi qu'un « Poilu mourant en défendant le drapeau », identique à celui d'Alzonne, se retrouve à Belle-Côte en Algérie.

Mais les monuments aux morts communaux ne sont pas les seuls : des plaques dans les églises, des mémoriaux corporatistes élevés par des groupes sociaux ou professionnels (médecins, employés d'un ministère, anciens élèves d'une école – par exemple le monument édifié dans la cour de l'Inspection académique de l'Aude « Aux instituteurs de l'Aude morts pour la France »), des stèles, des statues sur les champs de bataille ou dans les casernes rappellent la mémoire des disparus.

Dès 1915, on vote en France une loi instituant la notion de « *mort pour la France* », qui stipule : « Il semble juste que l'état civil enregistre, à l'honneur du nom de celui qui a donné sa vie pour le Pays, un titre clair et impérissable à la gratitude et au respect de tous les Français ». Après le conflit, l'hommage rendu aux morts de la guerre se manifeste de différentes façons : cérémonies sur les anciens champs de bataille, manifestations funéraires devant les monuments aux morts le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice. Toutefois c'est seulement en 1922 (loi du 24 octobre) que les anciens combattants obtiennent que le 11 novembre devienne fête nationale.

On peut légitimement s'interroger sur la place que tiennent les monuments aux morts dans la création artistique : œuvres originales conçues par des sculpteurs authentiques ; œuvres de séries choisies sur catalogue par les municipalités. Dans les deux cas, le symbolisme joue un grand rôle : les éléments représentés par l'artiste ou voulus par le commanditaire donnent au monument toute sa signification. C'est souvent une stèle ou un obélisque, d'une grande sobriété, ne comportant aucun emblème en dehors de la croix de guerre. Le caractère patriotique peut être plus affirmé, évoquant tantôt la victoire, tantôt le sacrifice consenti : représentation d'un Poilu triomphant, avec couronne de laurier, allégories diverses (Victoire, coq gaulois) ; représentation d'un Poilu martyr, mourant en embrassant le drapeau. Quelques monuments, beaucoup plus rares, sont de simples hommages aux morts, sans référence à la Patrie ; ils expriment de manière explicite le deuil des survivants, ce qui leur donne une connotation pacifiste : l'artiste y fait parfois figurer des femmes, mères ou épouses, plongées dans la douleur.

Le dossier de construction du monument aux morts d'Alzonne, conservé aux Archives départementales de l'Aude dans le fonds de la Préfecture (contrôle des communes), permet de suivre dans le détail la manière dont la municipalité a conduit ce projet. C'est le conseil municipal qui prend par délibération la décision d'ériger un monument aux morts. Il faut alors sélectionner celui qui réalisera l'œuvre : architecte ou sculpteur, entreprise de statuaire funéraire. A Alzonne, on choisit de faire appel aux **Marbreries générales Gourdon à Paris**. Le monument, dont les différents éléments ont été choisis sur catalogue, a fait l'objet d'un dessin effectué à un dixième d'exécution : il est imposant, fait plus de huit mètres de haut. La municipalité a alors demandé un devis estimatif et s'est préoccupée de réunir les finances nécessaires à sa construction (la loi du 25 octobre 1919 prévoit que l'Etat peut accorder des subventions). L'œuvre proposée s'élève, tous frais compris (inscriptions gravées dans le granit et dorées à l'or fin, livraison en gare d'Alzonne et installation), à 39 700 francs.

Le projet est soumis le 17 septembre 1920 à la commission départementale chargée par le ministre de l'Intérieur d'examiner les projets d'érection des monuments aux morts pour la patrie. Celle-ci émet quelques réserves sur la qualité de l'œuvre : elle considère « **que les deux motifs sculpturaux d'égale valeur et superposés paraissent se nuire** » et propose en conséquence de supprimer la figure allégorique de la Victoire ainsi que l'entourage de gazon avec bornes aux angles qui « **paraissent ressortir plutôt de l'architecture funéraire** ». Mais le conseil municipal persiste dans son projet initial, « **considérant que ce projet, tel qu'il a été présenté, est à l'entière convenance de tous les membres du conseil et de la population d'Alzonne, que d'ailleurs la statue de la Victoire symbolise les hauts faits d'armes des héros de la Grande Guerre et qu'elle tend une couronne au soldat tombant avec le drapeau** ».

L'inauguration du monument a lieu le 23 avril 1922 sous la présidence d'Albert Sarraut, ministre des Colonies, député de l'Aude et président du Conseil général. Dans les jours suivants, la municipalité modifie le monument en y intégrant trois lampes tricolores, tandis que le Secours mutuel y fait apposer des palmes. Quant au gazon entourant le monument, qui a souffert de dégradations, il est rapidement remplacé par des plaques de granit.



## Interroger l'œuvre sur différents plans

### - l'aspect

Très imposant par sa taille.

### - les formes

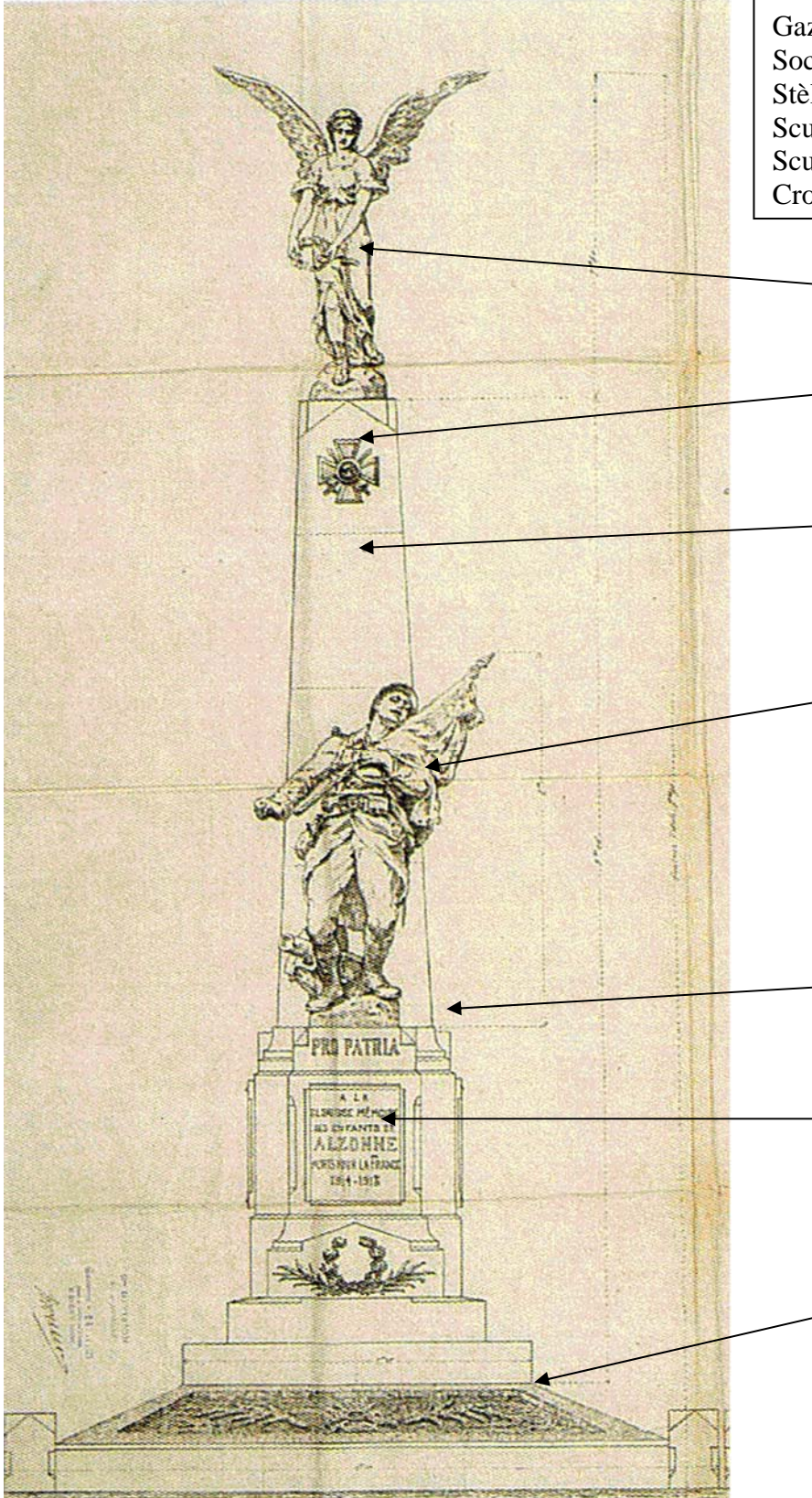
a) Quel est le genre de cette œuvre ?

Un bâtiment civil, un monument.

b) La composition

Complète la description de l'édifice en utilisant le vocabulaire suivant :

Gazon délimité par des bornes  
Socle mouluré  
Stèle gravée  
Sculpture : soldat  
Sculpture : Victoire  
Croix de guerre

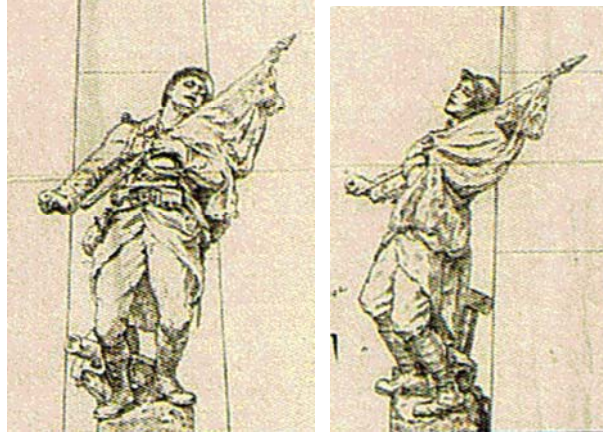


Un travail sur le dessin (effectué à un dixième d'exécution) et les cotes donnant des indications sur la taille du monument et des deux sculptures par rapport à l'ensemble peut également être proposé.

### - les matériaux et techniques

- Le monument, de plus de huit mètres de haut, est en granit fin de Bretagne avec des parties polies pour recevoir les inscriptions sur les quatre faces du socle.
- Les deux statues sont en marbre blanc de Carrare
- La croix de guerre et la couronne que tient la statue sont en bronze

### - la signification



a) *Qui est le personnage sculpté ? Quels éléments permettent de l'identifier ?*

Il s'agit d'un soldat, un « Poilu » de la Grande Guerre (1914-1918). Il porte en effet le casque Adrian et l'uniforme des soldats de la Grande Guerre. Il tient de la main gauche, serré contre sa poitrine, le drapeau et porte à la ceinture des cartouchières.

b) *En quoi l'attitude du personnage et les traits de son visage renforcent-ils l'impression de souffrance ?*

L'artiste a donné au personnage l'apparence d'un combattant blessé à mort, prêt à s'affaisser. Le drapeau symbolisant la Patrie, paraît soulager sa douleur. Le soldat le serre contre son cœur et y appuie son visage, un visage juvénile, imberbe, pour bien mettre en évidence le sacrifice fait par la communauté villageoise qui a vu périr une grande partie de sa jeunesse. En même temps, la représentation que l'artiste offre de la guerre est quelque peu aseptisée : pas de boue, pas de sang. « *Ils sont propres et frais comme des soldats de plomb* » (A. Becker).



c) *Qui est le deuxième personnage sculpté ? Quels attributs permettent de l'identifier ?*

Il s'agit d'une jeune femme ailée, allégorie de la Victoire.

La jeune femme, ailée, tient à deux mains une couronne de laurier. Elle semble vouloir la déposer sur la tête du Poilu. Cette représentation témoigne aussi du goût de l'époque pour l'antique. Les palmes, rajoutées par la suite par le Secours mutuel, sont le symbole des martyrs et mettent l'accent sur le sacrifice consenti, le don de soi à une cause.





d) *Que représente le symbole au sommet de la stèle ?*

La croix de guerre est une décoration instituée par le Parlement le 5 avril 1915 pour honorer les soldats qui ont fait acte de courage et obtenu une citation. Sa représentation sur d'innombrables monuments aux morts témoigne de l'importance que lui accorde la population qui y voit la « médaille du champ de bataille ». Sa forme peut rappeler la croix chrétienne (de très rares monuments sont surmontés d'une croix chrétienne malgré la loi de 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat).

e) *Quels autres symboles peut-on trouver sur des monuments aux morts ?*

- Le rameau d'olivier est un symbole de paix et de gloire.
- Le rameau de chêne est le symbole universel de force et de puissance. Les feuilles de chêne peuvent représenter aussi la durée, l'éternité de l'hommage rendu aux soldats
- Le blé ou la gerbe évoque la génération fauchée dans la fleur de l'âge et fait allusion à la terre nourricière pour laquelle on a combattu.
- Le coq évoque le peuple gaulois et rappelle les origines de la France.
- Les obus qui étaient souvent placés au pied des monuments rappellent le caractère industriel du conflit : ces engins furent porteurs de destruction et de mort ; ils furent aussi l'instrument de la victoire grâce à l'effort de guerre de toute une nation. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, ces ornements ont été enlevés de la plupart des monuments. Lors de l'édification du monument d'Alzonne, le conseil municipal invite le maire à faire une démarche auprès du préfet de l'Aude pour obtenir des trophées de guerre car « deux canons et quatre obus seraient un ornement imposant qu'il serait bien de faire à côté du monument élevé à nos glorieux morts ». Cette démarche ne fut pas couronnée de succès.

- Les femmes sont très souvent représentées : elles apparaissent surtout comme des allégories de la Victoire, de la France ou de la République ; moins souvent comme des veuves ou des mères éplorées.

**- usage de la réalisation**

a) Relève l'inscription sur la face principale du monument. Dans quel but cet édifice a-t-il été construit ?

« A la glorieuse mémoire des enfants d'ALZONNE morts pour la France 1914-1918 ».

Les monuments aux morts rappellent aux vivants le souvenir des soldats tombés au combat. Ils s'inscrivent dans l'espace public urbain et font le lien entre les champs de bataille et l'arrière. Ils sont le lieu du regroupement commémoratif le jour du 11 novembre. Le mouvement qui les fait s'ériger en quelques années est l'expression d'un sentiment unanime à la fois de reconnaissance, d'hommage et de dette : les survivants seront toujours redevables aux morts d'avoir, par leur sacrifice, préservé leur liberté et leur identité nationale.

Les monuments sont implantés dans l'espace public : place, carrefour, cour d'école ou de mairie, cimetière. Et cet espace doit être suffisamment vaste pour accueillir un rassemblement, contrairement aux plaques commémoratives placées dans des édifices publics (églises, gares, hôpitaux, etc.). Ils n'ont pas pour seule fonction de rendre hommage aux morts de la guerre, ils désignent aussi le lieu où doivent se tenir les manifestations commémoratives.

b) A quelles occasions se rassemble-t-on autour de ce monument ?

Actuellement, on vient s'y recueillir les 11 novembre et 8 mai, dates anniversaires marquant la fin des combats en 1918 et 1945. Chacune de ces commémorations est organisée selon un véritable cérémonial : discours du maire, dépôt de gerbes, minute de silence, appel des morts...

## Pistes pratiques

Le travail autour du monument aux morts peut se prolonger autour d'autres œuvres selon une problématique du type :

### « Comment les arts témoignent-ils de la guerre ? »

On peut alors s'intéresser aux différentes interprétations de ces thèmes donnés par les artistes, tout en contextualisant la création de ces œuvres.

## Œuvres liées

<b>Arts de l'espace</b>	<b>Monuments aux morts</b>
<b>Arts du langage</b>	1- des romans des auteurs tels que : <i>Henri Barbusse, Roland Dorgelès ou Erik Maria Remarque</i> 2- des poètes francophones comme <i>Apollinaire, Péguy ou Claudel</i> 3- lettres ou témoignages de poilus : « <i>Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier, 1914-1918</i> » 4- les poètes anglo-saxons, les « <i>War poets</i> » comme <i>Wilfred Owen ou John Mc Crae</i> 5- des bandes dessinées comme « <i>Bécassine et les Alliés</i> » ou « <i>C'était la guerre des tranchées</i> » de <i>Tardi</i>
<b>Arts du quotidien</b>	<i>Objets (obus, cartes postales, photographies)</i> <i>Cf. : « La Grande Guerre 1914-1918. Blessures et cicatrices. Photographies de Jean Richardot » publication des Archives départementales de l'Aude.</i>
<b>Arts du son</b>	1 - « <i>Chanson de Craonne</i> » 2 - « <i>Rosalie</i> » de <i>Théodore Botrel</i> 3 - « <i>C'est nous les Africains</i> » 4 - <i>Debussy « Le Noël des enfants qui n'ont plus de chez eux »</i> 5 - le « <i>Requiem</i> » de <i>Benjamin Britten</i>
<b>Arts du spectacle vivant</b>	<i>Anouilh «Le voyageur sans bagage»</i>
<b>Arts du visuel</b>	1 - « <i>Les sentiers de la gloire</i> » 2 - « <i>Joyeux Noël</i> » 3 - « <i>Un long dimanche de fiançailles</i> »

## PRATIQUE ARTISTIQUE POSSIBLE

**In situ** : prise de vue, croquis, relevé d'écrits, travail d'observation à l'aide d'un questionnaire...

**En classe** : Lecture d'images (photos), jeu du détail, jeu des différences / des ressemblances, travail sur reproductions photographiques, jouer avec la transparence, photocopieur pour reproduire, papier calque pour transformer...

### Bibliographie

Prost (Antoine), « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », dans : Nora (Pierre) dir., *Les lieux de mémoire. I La République*. Paris, Gallimard, 1984, p. 195-225.

Becker (Annette), *Les Monuments aux morts - Mémoire de la Grande Guerre*. Paris, éd. Errance, 1988 (coll. « Art et Patrimoine »).